

COMPTE – RENDU DE LA COMMISSION EQUIPE REGIONALE/ACCES HAUT NIVEAU

Lundi 5 juillet en visio-conférence

Présents : Isabelle, Laure, Hélène, Nathalie, Colette, Ephrem, Gilles, Rémi, Eric

Excusée : Babeth Plaid

Mesures qui devraient être adoptées lors du prochain CA de la FFME concernant l'accès aux coupes de France :

- 1) Premiers inscrits
- 2) La jauge passe à 100 grimpeurs par catégorie
- 3) Responsabiliser en incitant les grimpeurs qui n'ont pas le niveau à ne pas s'inscrire
- 4) Pénalité aux grimpeurs qui n'auraient pas le niveau → sanction ?
→ Ce point nous interpelle, il nous semble très discutable
- 5) **Pour la 3^{ème} étape de CF, retour au classement national et à la jauge des 70 par catégorie**

→ Il nous faut donc proposer rapidement des compétitions à nos grimpeurs, déjà en blocs mais prévoir aussi dès maintenant des compétitions en difficulté.

- Sous réserve de l'accord de l'ASCPA, les championnats territoriaux 67/68 + 1^{ère} coupe de Ligue de blocs seraient placés sur le week-end des 25/26 septembre à Strasbourg et les championnats territoriaux 52/10 et 2nd coupe de Ligue de blocs les 9/10 octobre à Chaumont.

Composition de l'équipe régionale, critères d'accès, règles

→ **L'équipe de Ligue de compétition réunit des grimpeurs ayant un niveau leur permettant d'évoluer à un bon niveau national au minimum de minimes à seniors inclus.**

→ L'articulation se fera naturellement avec les équipes territoriales qui devraient regrouper les poussins et benjamins jusqu'au plus haut niveau plus les grimpeurs des autres catégories ayant un niveau leur permettant d'évoluer à un bon niveau régional.

Des aménagements peuvent être adoptés dans chaque territoire en fonction des particularités locales.

Grimpeurs sélectionnés automatiquement en Equipe de Ligue

- 1) Grimpeurs dans les équipes de France saison 2020-2021
Flavy COHAUT (Génération Roc) en SF, Saula en CF/SF et Meije LERONDEL en MF (Dévers Troyes), Cécile ADRIAMSEN (ASCPA) en MF.
- 2) Grimpeurs sur listes ministérielles saison 2020-2021
Florent BEGUINET (Génération Roc) en CG → Liste « espoirs »
Clotilde PFISTER (CEET Thionville) en SF → Liste « espoirs »
Colette BOBENRIETH (CEET Thionville) en SF → Liste « relève »
Lucie VAILLANT-BULTEL (Dévers Troyes) en SF → Liste « relève »

Ces grimpeurs souvent convoqués en stages équipe de France ne seront pas toujours présents et laisseront occasionnellement leurs places à des grimpeurs « invités ». Une liste de remplaçants sera établie en concertation avec les responsables des équipes territoriales.

Critères d'accès pour les autres grimpeurs

Compte tenu du manque de repères évident suite à la crise sanitaire, cette année nous nous baserons sur les résultats obtenus lors des 2 premières étapes de coupe de la ligue de blocs à Strasbourg fin septembre et à Chaumont à la mi-octobre pour établir une pré-sélection.

PRECISION IMPORTANTE : En dehors du résultat brut, un niveau minimum sera exigé ! Ceci sera concrétisé par certains blocs à réussir. Cette organisation est entièrement confiée aux entraîneurs de l'équipe de Ligue : Rémi BOURSON et Pierre BOLLINGER.

Ainsi une catégorie pourrait ne pas être représentée en équipe de Ligue pour niveau insuffisant et une autre regrouper 4,5 voire 6 grimpeurs de niveau national.

Dans un second temps, une validation sera demandée lors de la coupe de France de Valence prévue les 16 et 17 octobre.

- Une modulation sera apportée pour la difficulté un peu plus tard dans la saison
- Des grimpeurs pourront entrer en équipe de Ligue bloc/difficulté en cours de saison si leurs résultats sont significatifs.
- Uniquement pour les stages spécifiques de préparation aux championnats de France (juste avant les championnats) → Ne seront convoqués que les grimpeurs ayant obtenu leurs qualifications aux championnats de France.

Règles en équipe de Ligue :

- Chaque grimpeur devra signer une charte établissant un contrat entre l'athlète et la ligue. Cette charte sera également signée par les parents (pour les mineurs) et par le Président du club concerné.
- Les stages proposés devront être suivis dans leur intégralité, du premier au dernier jour
- Les grimpeurs convoqués devront vivre avec le groupe (temps d'entraînement ET temps de repos) pour une question de cohésion. Seule exception pour les stages organisés sur le lieu d'habitation d'une partie du groupe.
- Déplacements : Stages lointains → 12 grimpeurs maximum (1 minibus + 1 voiture)
Stages plus proches : tout le monde est convoqué.

Pour la vitesse : Nous avons des grimpeurs performants en vitesse, il faut donc leur proposer également des stages.

- Pour cette année, ce sera à titre expérimental et pour des raisons d'efficacité, nous séparerons stages bloc/difficulté d'un stage vitesse.
- Un sélectif est envisagé le 22 janvier suivi d'une journée de stage pour les grimpeurs retenus le 23 janvier probablement à Mulhouse.

Autres points abordés

- Colloque des entraîneurs : Celui de cette année ayant été annulé suite aux mesures sanitaires, nous allons le reconduire en début de saison sur le même thème : « Programmation d'entraînement, comment construire un plan d'entraînement sur la saison »

Intervenants : Romain DESGRANGE et Rémi BOURSON

- Premières dates concernant le bloc :
 - 20 novembre Coupe de France seniors à Chaumont
 - 29 et 30 janvier Championnat de Ligue à Chaumont

A noter le fait que dans notre ligue en dehors de la coupe de France de blocs de Chaumont, 2 autres événements nationaux seront organisés :

- Une coupe de France seniors de difficulté + championnat de France handi et vétérans à Troyes
- Une coupe de France jeunes de difficulté à Thionville (à confirmer)
- Encadrement équipe de Ligue : La commission propose que les entraîneurs soient pris en charge à hauteur de 250 €/jours". Isabelle signale que si le budget de l'équipe devait devenir trop important pour la Ligue, les 50 euros de différence pourraient être imputés aux stagiaires.